

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Postes

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 32;
A EWIG, Rue Flechier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre-affranchie.

SAUMUR,

27 Février 1879.

Chronique générale

On annonce, pour le 30 mars prochain, la convocation des électeurs des treize circonscriptions dont les représentants à la Chambre des députés ont été élus sénateurs.

Le même décret de convocation doit comprendre le 8^e arrondissement de Paris pour le remplacement de l'amiral Touchard, la 4^e circonscription de Péronne (Somme) pour le remplacement de M. Mollien, la 1^{re} circonscription de Bordeaux pour le remplacement de M. Simiot, et la 2^e circonscription d'Aubusson pour le remplacement de M. de Nalèche, tous les quatre décédés. Soit un total de dix-sept députés à élire.

L'heure de la concorde entre républicains n'a pas encore sonné, s'il faut en croire le journal de M. Gambetta, qui ne nous présente pas des jours sans nuages.

« S'il ne s'agissait, déclare-t-il, que de faire de l'opposition, rôle brillant et presque toujours facile, nous saurions nous arranger dans l'un des groupes de la majorité une petite place commode et agréable, d'où nous pourrions contempler les luttes inévitables qui vont s'engager. »

Comme c'est flatteur et encourageant : les luttes inévitables ! Quelle triste vérité ! Tel est donc le régime bienfaisant que le lyrisme républicain célèbre sur tous les tons ! Pour rassurer les intérêts alarmés, pour rétablir la confiance, calmer les esprits et redonner l'essor aux affaires, on ne peut nous promettre que des luttes inévitables !

COMMISSION DU BUDGET.

La commission du budget s'est réunie hier à trois heures au Palais-Bourbon. M. Brisson, membre de la gauche, a été élu président par 27 voix contre 4 données à M. Tirard. On avait cru un moment à la nomination de M. Germain, partisan de la conversion à bref délai, mais au dernier moment sa candidature a été retirée. Les vice-présidents élus sont MM. Bethmont et Martin-Feuillée, qui se prononcent pour laisser au gouvernement l'initiative de la conversion du 5 0/0.

AFFAIRE IMBERT.

Nos lecteurs se rappellent la lettre qu'un nommé Imbert, condamné par contumace en 1873 pour faits relatifs à la Commune, adressait il y a quelques jours à la Révolution française, lettre dans laquelle il se déclarait amnistié et rentré à Paris.

La justice militaire a trouvé par trop audacieuse cette manière de se mettre hors la loi. Imbert a été arrêté et est venu répondre hier de sa participation à l'insurrection.

Le 3^e conseil de guerre a condamné Imbert à cinq ans de détention et l'a dispensé de la surveillance.

LE 24 FÉVRIER 1848.

La date du 24 février a inspiré à M. de Girardin, dans la France, les réflexions qui suivent :

« En donnant cette date pour titre à cet article, il est impossible de résister à l'invasion d'un profond découragement.

» Du 24 février 1848 au 24 février 1879, trente et une années se sont écoulées.

» Qu'ont-elles laissé après elles ?

» La France est-elle plus grande ? Elle l'est moins, car si elle a gagné le comté de Nice et la Savoie, elle a perdu l'Alsace et la Lorraine. Le côté par lequel elle n'avait pour se défendre ni mers, ni fleuves, ni montagnes, est le côté par lequel elle s'est encore affaiblie.

» La France est-elle plus libre ? De toutes les lois qui régissent encore la presse, la moins rigoureuse est la loi de 1849 ; le droit de réunion et le droit d'association n'ont pas discontinué d'être assujettis au régime de l'autorisation préalable.

La France conclut en ces termes :

« O Révolution de 1848, qualifiée de « glorieuse », à quoi et à qui donc as-tu servi depuis trente et un ans ?

» Qu'as-tu changé ?

» Qu'as-tu amélioré ?

» Comment n'être pas triste en se posant cette désolante question ? »

Puisque les révolutions ne servant à rien, pourquoi donc en faire ? M. de Girardin devrait bien, s'il peut, répondre à cette question.

On lit dans l'Univers :

La Suisse se glorifie de nous avoir donné M. Le Royer, né à Genève en 1846, et aujourd'hui ministre de la justice en France.

La Schweizer Grenzpost, journal démocratique de Genève, fait remarquer que M. Elie Le Royer est le troisième Genevois parvenu à un poste éminent en France. Le premier fut Jacques Necker qui, à l'âge de quarante-trois ans, devint ministre des finances, en 1777 ; le deuxième, Etienne Clavière, collègue de Mirabeau, fut également nommé ministre des finances, en 1792.

« On voit que si la France n'est plus capable de produire des hommes d'Etat quelconques, des ministres à la taille de la République, l'étranger se charge de lui en fournir abondamment.

» MM. Gambetta, le Génois ; Waddington, l'Anglais ; Le Royer, le Suisse, sans compter les Spuller, les Wilson et autres notabilités républicaines ; tels sont, aujourd'hui, les membres importants du gouvernement français, les grands hommes de la République.

» L'étranger doit être fier. »

Conformément aux déclarations qu'il avait faites à la Chambre, on annonce que M. le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée une circulaire autorisant les musiques militaires à jouer la Marseillaise.

LETRE DU PRINCE IMPÉRIAL.

Le Prince Impérial vient d'adresser à M. Rouher la lettre suivante :

« Mon cher monsieur Rouher,
» Je vais quitter l'Europe, et mon ab-

sence peut se prolonger quelques mois. J'ai trop d'amis fidèles en France pour qu'il me soit possible de garder le silence sur les motifs de mon départ. Depuis huit ans, j'ai été l'hôte de l'Angleterre. J'ai complété mon éducation dans une de ses écoles militaires, et, à plusieurs reprises, j'ai resserré les liens qui m'unissent à l'armée anglaise en participant aux grandes manœuvres qu'elle a exécutées. La guerre que l'Angleterre soutient depuis plus d'un an au cap de Bonne-Espérance vient de prendre un caractère de gravité qu'elle n'avait point eu jusqu'à présent. J'ai désiré en suivre les opérations et je m'embarque dans deux jours.

» En France, où, grâce à Dieu, l'esprit de parti n'a pas tué l'esprit militaire, on comprendra que je n'aie pas voulu rester étranger aux fatigues et aux dangers de ces troupes où je compte tant de camarades. Le temps que je consacrerai à assister à cette lutte de la civilisation contre la barbarie ne sera pas perdu pour moi.

» De loin comme de près, ma pensée se portera constamment vers la France ; je suivrai avec intérêt et sans inquiétude les phases graduelles qu'elle traversera, car je suis certain que Dieu la protégera !

» Pendant mon absence, les partisans de la cause impériale resteront unis et confiants et continueront à donner au pays le spectacle d'un parti qui, fidèle à ses doctrines, reste toujours animé des sentiments du plus ardent patriotisme.

» Recevez, mon cher monsieur Rouher, l'assurance de ma sincère amitié.

» NAPOLEON.

» Cambden-Place (Chislehurst), 25 février 1879. »

La Gazette de Cologne est, on le sait, fort dévouée aux hommes de gauche. Ses aveux sont donc d'autant plus curieux à recueillir. Voici, par exemple, un passage d'une de ses correspondances :

« Dans la presse républicaine, on parle des femmes et des enfants des communards, de leur pauvreté et de leur abandon, de leur ardent désir de voir revenir le chef de famille. Or, je sais, de source digne de foi, qu'une foule de ces femmes ont menacé de se jeter à la rivière dès que leurs honnêtes époux auront remis le pied sur le sol français ; car alors recommencera pour elles le temps de la misère et des mauvais traitements. »

Plus loin, le même correspondant dit à propos du projet sur l'enseignement laïque :

« L'école, ce sont les difficultés matérielles. Où prendra-t-on tous les instituteurs laïques pour remplacer les congrégations ? Si l'on considère le nombre de ces dernières, rien qu'à Paris, et le chiffre de leurs élèves, on perd presque courage. »

Le correspondant de la Gazette de Cologne cite un certain nombre d'établissements congréganistes, et il ajoute : « Ces établissements sont bien organisés et comptent une foule de maîtres et de maîtresses dévoués jusqu'au sacrifice, — et tout cela, il faudra le remplacer ! »

Dans un autre article, la Gazette de Cologne se moque des créations de places faites par les républicains au pouvoir. « On aura bientôt, dit-elle, deux fois plus de fonctionnaires que sous l'Empire, et le ministre des finances devra ouvrir de nouveaux crédits dans le prochain budget. »

Le journal allemand n'est pas moins sévère au sujet de la campagne contre la police et de l'insécurité qui en a été la suite ; il se demande ce que va devenir Paris, si à ces voleurs des rues vient se joindre toute la clique des communards, gens d'un passé plus que douteux, pauvres et sans abri, avec une vocation manquée et la rancune dans le cœur. »

Il y a quelques jours on demandait à M. Gambetta s'il ne craignait pas, une fois les Chambres à Paris, qu'il ne vint à se produire quelque chose de pareil à ce qui eut lieu le 18 mai 1848 et le 4 septembre 1870.

« Il n'y a aucun danger, répondit M. Gambetta ; nous nous entourerons d'une force militaire si imposante, que nous n'aurons absolument rien à redouter. »

La commission des chemins de fer d'intérêt local s'est réunie sous la présidence de M. Escarguel. Elle a décidé qu'elle attendrait l'achèvement de la discussion sur les chemins de fer routiers et tramways qui a lieu en ce moment au Sénat, pour voir s'il n'y aurait pas lieu de joindre les deux lois, lorsque celle votée par le Sénat viendra devant la Chambre. Elle doit entendre M. le ministre des travaux publics pour avoir son avis sur cette question.

De républicain à républicain.

« M. Rochefort, dit la Marseillaise, n'est pas un assassin. En revanche, les opportunistes sont de vilains salimbanques. »

L'immense majorité des députés de la Seine a voté pour l'amnistie plénière. Trois d'entre eux seulement, MM. Marmottan, Bambergier et Camille Séé, ont voté contre ; deux autres, MM. Gambetta et Briand, n'ont pas pris part au vote.

Au nombre des 99 qui ont voté, avec M. Louis Blanc, l'amnistie plénière, rejetée par 350 voix, nous remarquons les noms suivants :

MM. Allain-Targé, Barodet, Bonnel-Duverdier, Cantagrel, Clémenceau, Crozet-Fourneyron, Floquet, Emile de Girardin, Hérisson, Jouffrault (le nouvel élu de Bressuire), Laisant, Nadier de Montjau, Marçou, Masure, Menier, Nadaud, Naquet, Benjamin Raspail, Spuller.

L'attitude de M. Gambetta au fauteuil de la présidence est loin de plaire à tout le monde. Les uns lui reprochent le sans-gêne de ses poses ; les autres la rigidité de ses rappels à l'ordre et le ton cassant dont il les exprime. Sa popularité subit de ce fait une sérieuse atteinte et son autorité même en souffre.

Il est vrai que l'impopularité parlementaire de M. Gambetta est en train de s'ajouter à l'impopularité politique qui l'a atteint depuis quelques mois. Nous empruntons à un de ceux qui sont, ou qui se disent ses amis une appréciation de sa conduite présidentielle dans la journée du 24 février.

« Il est évident que, comme président, M. Gambetta peut avoir réprimé ce que lui-même faisait comme député (comme l'a

fait observer M. Huon de Penanster, 48 interruptions, et des plus violentes, relevées à l'Officiel, à l'actif de M. Gambetta dans une seule séance. Mais jamais, ajoute l'ami, on ne déploya au fauteuil une autorité si rude, aussi exigeante, aussi véhémence dans le ton et la forme.

Nous qui ne sommes point tenus aux mêmes euphémismes, nous dirons que jamais, à aucune époque de notre histoire parlementaire, on a eu à reprocher au président de la Chambre une attitude à la fois aussi grotesque, aussi grossière, aussi tyrannique. Mais, si nous avons le droit de formuler ces plaintes, nous ne reconnaissons pas le même droit aux « amis » en question. Les majorités révolutionnaires ont les présidents qu'elles méritent.

L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ.

Nous extrayons du Figaro la note suivante, prouvant que l'ère de la République n'est pas encore l'ère de prospérité :

« La maison Mame, par suite d'une baisse considérable dans les travaux de librairie, a suspendu le travail dans les petits ateliers de reliure auxquels elle donnait de l'ouvrage en ville. On évalue à cinq ou six cents les ouvriers et ouvrières qui se trouvent par ce fait inoccupés et dans la misère.

» MM. Mame font les plus louables sacrifices pour conserver le personnel occupé dans l'intérieur de leur vaste usine ; ils sont cependant dans la cruelle nécessité de réduire de deux heures la journée ordinaire des ouvriers. Il résulte de cette suppression une économie de gaz évaluée à 3,000 francs par mois. MM. Mame et fils ont décidé que cette somme de 3,000 francs serait répartie entre les ouvriers qui ont à souffrir de la diminution des heures de travail imposée par le ralentissement des commandes.

On annonce la mort du duc Pozzo di Borgo, âgé de 87 ans. Le duc était propriétaire du parc et du château de Montretout, détruit par la guerre de 1870-71, mais qu'il avait entièrement fait reconstruire. Sa fortune est estimée à plus de cinq cent mille francs de rente. Comme il est mort sans enfants et que le testament n'a pas encore été ouvert, on ne sait de quelle manière il en aura disposé.

L'héritier du titre est le marquis Pozzo, qui, par son mariage avec M^{lle} de Montequiou-Fézensac, se trouve allié aux premières familles du faubourg Saint-Germain, et cousin issu de germain de M^{me} la duchesse de Magenta, née de Castries. Les Pozzo sont d'origine corse.

Il est très-curieux de voir comment la Révolution française apprécie la nomination du général de Gallifet au commandement du 9^e corps.

Inutile de dire que nous ne nous associons en aucune façon au jugement de ce journal républicain, qui ne peut pardonner au marquis de Gallifet l'énergie dont il a fait preuve contre les communards et dont on ne peut que lui être reconnaissant.

Voici en quels termes s'exprime la Révolution française :

« Les dames de Tours ont vu, hier, un brillant cavalier passer dans les rues de la ville, moustaches en l'air, le chapeau sur l'oreille. C'était le commandant du 9^e corps, M. le marquis de Gallifet, prince de quelque chose, qui faisait son entrée dans sa capitale. Sous les fers de son cheval le pavé brûlait, moins que certains cœurs peut-être cependant.

» Ce fut jadis, à ce qu'on affirme, un casse-cœur émérite, ce général, comme il était un casse-cou. On cite à la fois son pari, exécuté, il me semble, de sauter du haut d'un pont dans la Seine, un cheval entre les jambes, et de nombreuses équipées amoureuses. Il n'y aurait pas de mal à ça, si dans le nombre de ses galanteries celles de la République n'eussent revêtu un caractère par trop soldatesque véritablement.

» A Dijon, en effet, d'où il arrive et où il a su ne pas tomber dans la moutarde, le souvenir n'est pas oublié de ses scènes à l'adresse de son ami d'aujourd'hui. On se les rappelle bien même ici. Le conseil municipal avait décidé l'érection, sur une place, du buste de la République ; le sculpteur Cabot, chargé du travail, y mit toute son

âme et son érudition. Il coiffa la tête du bonnet phrygien. Le bonnet déplut au général, qui déjà, sans doute, rêvait de passer la main dans les cheveux de la jeune personne. Il menaça de l'enlever du bout de sa cravache. On vivait alors sous le gouvernement d'un sabre. On dut ôter son bonnet à la République ; on n'aurait jamais imaginé alors que ce serait elle qui ajouterait des plumes au chapeau du général.

» Faut-il donc penser que ce bonnet ne lui a pas été enlevé, qu'elle l'a jeté par-dessus les moulins en la faveur du marquis, qu'elle est, en un mot, de ces femmes qui aiment à être insultées, rudoyées, battues par leur amant.

» On me dit que c'est du haut du pont de Melun que le général plongea dans la Seine, Melun, le pays des anguilles qui crient avant qu'on les écorche.

» Mais pour sûr, ce n'est pas à Melun qu'il fit fusiller des prisonniers de la Commune. Si ceux-ci ont crié, c'est qu'ils étaient sérieusement écorchés, c'est après.

» La Révolution française a cité, l'autre jour, un document qui n'a pas été démenti. Il dénonçait quatre-vingt-quatorze communards, comme on dit, dont cet officier avait eu la peau !

» Ce ne sont pas les seuls. Il en écorcha d'autres à Chatou : les premiers l'avaient été à Asnières, n'est-ce pas ?

» On peut aller aux informations. Chatou n'est pas loin.

» Il y existe de braves gens que leur indignation de tout le sang impitoyablement versé faillit faire coller le long du mur.

» Ils ont été profondément surpris de la faveur dont ce gentilhomme a été l'objet, ne se payant pas, eux, de cette plaisanterie qui trouve légitime qu'on ait envoyé au pays des pruneaux celui qui distribuait des prunes, en 71, avec une si grande largesse.

» Puisqu'on repousse l'amnistie, ces braves gens sont d'avis qu'il eût été décent de ne pas non plus permettre, juste le jour où l'on entendait la mètre au panier, que les tambours et les clairons d'un corps d'armée eussent à souhaiter joyeusement la bienvenue à ce général, cause de tant d'affliction et de tant de deuils.

» Il leur paraissait qu'à propos du marquis il ne pouvait être question que d'un seul commandement, celui-ci :

Homicide point ne seras De corps ni de consentement.

» Et l'on s'étonne — moi pas — que cette opinion n'ait pas été partagée par les autorités religieuses, qui ont présenté sans protestations leurs devoirs hier au général, en son palais de Tours.

UN MOT MAGIQUE.

Dans l'étrange charivari que les républicains appellent modestement l'épuration, il s'est glissé une foule de nouveaux venus dont rien ne peut expliquer ni justifier la subite élévation.

On sait la difficulté traditionnelle d'un avancement rapide dans certaines carrières, celle des finances par exemple.

Or, dans un petit cercle d'amis on se réunissait hier pour féliciter un ancien camarade, récemment appelé à un poste important, et voici à peu près le dialogue qui s'est engagé à propos de cette promotion inattendue.

— Mais il y a des années qu'on ne t'a revu. Tu reviens donc de Congo...

— A peu près, puisque je reviens des grandes Indes.

— Mais quelle idée as-tu donc de quitter le tilac d'un navire pour un pupitre de receveur ?

— Ce n'est pas moi qui en ai eu l'idée, j'ai été nommé sans le savoir et presque sans le vouloir.

— Tu avais donc des titres particuliers, des services exceptionnels, pour arriver d'emblée à une position de première classe ?

— Non, certainement ; mais ce que vous ignorez, c'est que je suis...

— Quoi donc ?

— Ami de Gambetta !

A ce grand nom chacun s'incline et tout le monde a compris que ce passeport suffisait pour couvrir tous les passe-droits.

Le Mardi-Gras à Paris. — Une foule considérable se pressait mardi sur les boulevards, malgré le froid vil et l'absence du cortège du bœuf gras. Quelques masques venaient de temps en temps rappeler que c'était le Mardi-Gras. Des sonneurs de

trompe de chasse, des gamins soufflant dans des cornets à bouquin, quelques voitures de réclame plus ou moins ornées, voilà les derniers vestiges du carnaval qui s'en va.

Les bouchers de Paris sont restés les plus fidèles aux traditions du Mardi-Gras. Leurs boutiques disparaissent sous les quartiers de bœuf enguirlandés et illustrés de dessins de toutes sortes. Jadis on y voyait le portrait de Napoléon III, maintenant on y voit ceux de MM. Grévy et Gambetta : il n'y a rien de changé.

Etranger.

ANGLETERRE. — La princesse impériale d'Allemagne, fille de la reine Victoria, est en ce moment en Angleterre, pour assister au mariage de son frère le duc de Connaught avec la princesse Louise-Marguerite, fille du prince Frédéric-Charles de Prusse.

Le mariage doit être célébré le 13 mars prochain, dans la chapelle Saint-Georges, près du château de Windsor, qu'habite la reine.

Russie. — Nous avons à signaler en Russie un nouvel attentat qui rappelle le crime commis à Saint-Petersbourg sur le directeur général de la police assassiné en plein jour dans une rue de la capitale, et dont les meurtriers sont demeurés inconnus.

Vendredi soir, le prince Krapotkine, gouverneur de Kharkoff, a été atteint d'un coup de revolver, au moment où il sortait d'une soirée.

La blessure est assez grave pour mettre ses jours en danger.

On ne sait rien du mobile du crime ni de ses auteurs. Mais la fréquence de ces attentats en Russie sur les chefs de police semble indiquer que la politique n'y est pas étrangère.

Il y a eu à Kharkoff, tout récemment, des manifestations tumultueuses d'étudiants comme dans plusieurs autres villes. L'autorité, pour mettre fin au tapage, a dû se montrer sévère. C'est même à l'occasion de ces émeutes de jeunes gens que les étudiants de Saint-Petersbourg ont adressé une pétition au grand-duc héritier. Il est donc possible que le nouveau crime commis sur le prince Krapotkine ait été inspiré par ces passions révolutionnaires qui agitent la jeunesse russe.

Ce n'est là qu'une supposition, il est vrai ; mais elle est autorisée par des événements récents.

La dépêche qui annonce le crime ne parle pas d'arrestations. En serait-il donc de l'attentat de Kharkoff comme de celui de Saint-Petersbourg, dont on n'a pas encore découvert les auteurs ?

On la police est impuissante en Russie, ou les conspirateurs sont bien habiles à protéger les assassins.

— Les dépenses qu'a faites la Russie pour la dernière guerre sont considérables et ne semblent avoir profité qu'à l'Angleterre.

Il résulte d'un rapport du ministre des finances de Russie que la guerre d'Orient a coûté à ce pays 887 millions de roubles (plus de 3 milliards et demi).

Dans cette somme sont compris tous les frais résultant des préparatifs d'entrée en campagne, de l'achat des munitions et des approvisionnements, et de l'entretien de l'armée en Bulgarie du mois de novembre 1876 au 13 novembre 1878.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le mouvement dans les finances, annoncé depuis plusieurs jours, a paru hier matin au Journal officiel.

Dans ce mouvement, qui est considérable, nous remarquons les nominations suivantes :

M. de Lagrange-Labaudie, contrôleur des contributions directes à Saumur, a été nommé receveur particulier à Baumé.

M. Vétault, percepteur à Saumur, a été nommé receveur particulier à La Flèche, en remplacement de M. Auvity, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Hubert de la Hayrie, receveur particulier à Baumé, a été nommé receveur particulier à Fougeres (Ille-et-Vilaine).

Un groupe assez considérable de jeunes gens de la ville de Saumur s'occupe d'organiser une grande Mascarade pour le dimanche suivant la Mi-Carême (23 mars). Sur tout le parcours du cortège, une quête serait faite au profit des pauvres.

Les personnes qui désireraient participer à cette œuvre de bienfaisance sont priées de vouloir bien donner leur adhésion au comité d'organisation, Café de la Paix. Une liste permanente est déposée à la caisse de cet établissement.

La souscription jugée nécessaire pour les frais de publicité est fixée à 5 francs. Chaque souscripteur recevra une carte qui devra être portée ostensiblement à la Mascarade.

Les jeunes gens s'entendent pour se former par groupes et pour occuper les voitures qu'ils auront à leur disposition. Les cavaliers seront admis. En un mot, la liberté reste à chacun de s'organiser comme il l'entendra. Toutefois, on est prié de se réunir au point de départ qui sera indiqué ultérieurement par les soins du comité, afin de donner le meilleur ordre à la marche du cortège.

ANGERS.

Voici le texte de la loi votée vendredi par la Chambre des députés, pour autoriser la ville d'Angers à emprunter 4 millions :

« Article unique. — La ville d'Angers (Maine-et-Loire) est autorisée à emprunter à un taux d'intérêt qui ne pourra excéder 4 1/2 p. 100, une somme de 4,000,000 de francs remboursable en six années, à partir de 1883, sur ses revenus ordinaires, et destinée à payer le prix des immeubles à acquérir et des travaux à effectuer en vue du prolongement de la rue Lenepveu jusqu'à la place Sainte-Croix, de la rectification de la rue Saint-Julien à son débouché sur la rue Lenepveu, de l'élargissement de la rue de l'Aiguillerie, du prolongement de la rue Plantagenet et de la suppression de la rue du Grand-Talon.

» L'emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par voie d'endossement, soit directement de la caisse des dépôts et consignations, aux conditions de cet établissement.

» Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer seront préalablement soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.

TOURS.

Mardi, dans l'après-midi, une foule de curieux se pressait dans la rue Royale pour voir passer les masques. On a vu défilier un certain nombre de voitures contenant une vingtaine d'individus masqués et précédés d'une autre voiture où se trouvaient une douzaine de musiciens jouant, suivant l'expression consacrée, les plus beaux airs de leur répertoire. (J. d'Indre-et-Loire.)

NANTES.

La deuxième journée du carnaval n'a pas été aussi favorisée que la première, le froid était rigoureux et le soleil n'a paru qu'à de rares intervalles ; à 4 heures et demie, il est même tombé de la neige pendant quelques minutes. Malgré un vent glacé la foule était aussi compacte que dimanche et les masques étaient encore plus nombreux.

En dépit de l'arrêté municipal, les oranges ont été lancées en grande quantité ; plusieurs personnes ont été atteintes et blessées plus ou moins grièvement.

Comme dimanche, des rixes ont eu lieu en divers endroits ; à part cela, l'ordre n'a pas été troublé. (Espérance.)

VOI DANS UNE VOITURE PUBLIQUE.

M. Dupont, cafetier à Mayet, et conducteur de la voiture qui fait le service de cette localité à Pontvallain, vient d'être victime d'un vol considérable, dans les circonstances suivantes :

Comme à l'ordinaire, il avait rapporté chez lui, pour la conduire à La Flèche, une boîte contenant la recette de la caisse d'épargne. Il avait également chez lui, pour la remettre à même destination, une autre boîte renfermant la recette de la caisse d'épargne de Pontvallain. Il devait tout mener à La Flèche. Il n'en eut pas la peine, au

moins en ce qui touche la recette de Mayet, dont le montant dépassait 3,800 francs.

La boîte où était renfermée cette somme avait disparu; et il ne restait à l'endroit où il l'avait déposée que la caisse de Pontvalain, dont le contenu était beaucoup moindre, et que pour cette raison le voleur aura laissée là, se contentant de celle de Mayet.

On peut juger du désespoir du malheureux messager, responsable de la recette dont le transport lui était confié. Les recherches faites pour découvrir le voleur n'en ont pas encore amené la découverte.

(Journal du Mans.)

On écrit d'Azay-le-Rideau, 24 février, au Journal d'Indre-et-Loire :

« Avant-hier, vers huit heures 1/2 du soir, par suite de l'infiltration des eaux provenant des dernières pluies, quatre caves taillées dans le roc, situées au village des Badinons et appartenant au sieur Claude Moreau, ont été comblées par des éboulements.

» Dans l'une de ces caves se trouvaient un cheval, quatre vaches et une chèvre. Deux vaches ont été écrasées par les débris; on est parvenu à sauver les autres bestiaux.

» Dans une autre cave, une certaine quantité de vin a été perdue.

» La perte totale, causée par ces éboulements, est évaluée à 4,000 francs.

» Les caves qui viennent d'être comblées ont une étendue de plus de 40 mètres. »

Bibliographie.

SAINTE FLORENT, sa Vie, ses Miracles, ses Illusions, par M^{me} DE LA FRÉGÉOLIERE. — A Angers, chez Briand et Hervé, libraires; à Saumur, chez Dézé, libraire.

L'âme chrétienne, qui a été visitée par la douleur, va naturellement chercher dans les saintes Lettres un adoucissement à sa souffrance. C'est à ce penchant instinctif, à ce noble besoin que M^{me} de la Fréguolère a cédé sans doute, quand elle a pris la plume pour écrire la pieuse biographie que nous annonçons et recommandons à nos lecteurs.

Sainte Florent! Est-ce bien lui seul que l'auteur a toujours eu devant les yeux dans le cours de son travail? Derrière la tête nimée de son héros, M^{me} de la Fréguolère n'a-t-elle pas, de temps en temps, aperçu un autre visage, entouré aussi d'une glorieuse auréole? A côté du saint, n'a-t-elle pas quelquefois contemplé le fils? Il faut, en effet, convenir que sa pensée a pu facilement passer de l'un à l'autre; car il y a plus d'un point de rapprochement entre le vaillant officier de marine et l'intrépide tribun.

Le berceau de Renaud de la Fréguolère a été placé tout près de la tombe de Florent. Son enfance s'est écoulée à l'ombre du sanctuaire où reposèrent pendant tant de siècles les reliques vénérées du soldat devenu anachorète; et, de la terrasse qui longe le parc du château paternel, il pouvait contempler, dans les joyeux ébats de sa pure adolescence, les ruines de la célèbre basilique élevée en l'honneur du patron de sa paroisse natale.

Et plus tard, ce n'est pas seulement le rapprochement des lieux, c'est l'analogie des situations et des conduites qui associe, dans l'esprit du lecteur, leur douce et héroïque mémoire. De même que Florent parcourait les bords de l'Éms en répétant aux légionnaires, ses frères dans la foi: *Chrétiens, on n'apostrophe pas*, de même Renaud de la Fréguolère, se dressant sur le champ de bataille de Bapaume, criait à ses compagnons d'armes: *Martins, on ne se rend pas*. Tous deux ont été martyrs: l'un de la religion, l'autre du patriotisme; avec cette différence, toutefois, que le premier a été dérobé miraculeusement par un ange à la rage de ses bourreaux, tandis que le second n'a point été soustrait aux balles prussiennes qui l'ont couché sur l'arène sanglante, en trouvant de mille coups sa poitrine de soldat français et chrétien.

La piété chrétienne et l'amour maternel, ces deux grands sentiments, devaient inspirer heureusement le cœur où ils se trouvaient si étroitement unis; aussi M^{me} de la Fréguolère nous a-t-elle donné une monographie à laquelle ne manque aucun des qualités que le sujet exige. Voici le jugement qu'en porte M^r l'Évêque d'Angers dans la lettre qu'il a daigné écrire à l'auteur :

Madame,

« J'ai lu avec autant d'intérêt que d'attention la vie de saint Florent, le grand cénobite des Mages; et il m'est bien agréable de pouvoir vous en exprimer ma vive satisfaction. C'est une lecture à la fois

édifiante et instructive que vous offrez au public; et je ne saurais assez la recommander à tous ceux qui veulent se tenir au courant de nos antiquités religieuses et locales. Puisée aux meilleures sources, écrite dans un grand esprit de foi et de piété, la vie de saint Florent ne pourra manquer de faire du bien dans le milieu auquel vous la destinez plus particulièrement. Puisse-t-elle entretenir et fortifier au cœur des populations de l'Anjou le sentiment religieux avec le respect des traditions chrétiennes. Rien n'est plus salutaire, pour un peuple, que d'environner d'un culte pieux la mémoire de ceux qui l'ont initié à la doctrine de l'Évangile. Saint Florent est un de ces hommes de Dieu qui ont porté dans nos contrées le flambeau de la foi et de la civilisation chrétienne. En faisant revivre cette grande figure sous les yeux de la génération contemporaine, vous aurez contribué à ramener les pèlerins vers les deux sanctuaires de saint Florent, où leurs pères ont trouvé, depuis tant de siècles, des sources de grâces et de bénédictions. C'est mon vif désir et ce sera la meilleure récompense de votre livre.

» Agrérez, etc.

» + CH. EMILE, évêque d'Angers. »

Si l'on considère qu'à cette lettre si flatteuse viennent se joindre les félicitations de quatre autres prélats: le cardinal-archevêque de Cambrai, les évêques de Vannes, de Nantes et de Poitiers, on restera convaincu que le travail de M^{me} de la Fréguolère se recommande hautement par sa valeur intrinsèque. Toutefois, il a encore un autre titre à l'accueil bienveillant du lecteur qui, tout en faisant l'acquisition d'un bon livre, ne serait pas indifférent au plaisir de coopérer à une bonne action. Le bénéfice que pourra produire la vente de cet ouvrage sera intégralement consacré à soutenir un Cercle d'ouvriers. Puisse le livre procurer à l'œuvre d'abondantes ressources! Puisse l'œuvre elle-même susciter autour d'elle, dans ce beau pays du Saumurois, un grand nombre de jeunes gens qui, grâce à l'intercession de saint Florent, ressembleront un jour à Renaud de la Fréguolère!

CHRONIQUE PARISIENNE.

Paris, 25 février 1879.

Depuis dimanche, le soleil nous a montré, bien timidement il est vrai, une partie de sa face, mais enfin il nous l'a montrée, et cela nous semble si bon, après tant de neige, tant de pluies, que de toutes parts on s'est hâté d'en profiter. Les bébés, les collégiens sont sortis, l'animation de Paris s'en est ressentie, et la circulation a été très-animée pendant ces trois journées.

Carnaval! mot qu'il va encore falloir rayer du dictionnaire, mot qui appartient désormais aux langues anciennes, car il est bien mort, comme le cortège du bœuf gras, comme tant d'autres choses, tant de croyances pieuses ou impies! Vous parcourez en vain les grandes rues, les boulevards, sans rencontrer le moindre vestige de cette folie d'autrefois; à peine si vous y voyez quelques... j'allais dire le mot, j'aime mieux me taire; cherchez-le dans l'*Assommoir*. Par ci, par là, votre oreille sera écorchée par le son si musical du cornet à bouquins ou les crachements d'un cor de chasse. Aux dévotions des épiciers, de grands sacs pleins de farine montrent leurs gueules béantes aux passants, les invitent à la confection des crêpes traditionnelles.

Voilà ce qui reste de Carnaval!

Il n'y a plus de bal masqué que sur les affiches des établissements chorégraphiques; le bal de l'Opéra est en pamoison, son poulx n'a battu que deux ou trois fois cette saison. Dans notre siècle, nous n'osons plus croire, nous n'osons plus rire. J'allais ajouter: nous n'osons plus nous déguiser, et je me trompais, car jamais il n'y a eu tant de déguisés. Cherchez avec moi dans la Chambre des députés, dans le Sénat! Voici ce que vous verrez d'abord, il est vrai, qu'un seul et même costume, l'habit noir ou la redingote de même couleur, sur lesquels, comme aux étalages des marchands de confection, comme à l'étalage de la *Belle Jardinière*, sont des étiquettes: droite, appel au peuple, centre gauche, gauche, extrême gauche, etc.... Ne vous arrêtez pas là, retournez l'étiquette qui est le déguisement, et vous verrez des choses surprenantes.

Tel ou tel que je pourrais citer a, sous son étiquette, son portefeuille bourré de millions, et vote pour le retour de ceux qui n'aspirent qu'à les lui... emprunter.

Tel autre n'a pas le sou; il est arrivé à son siège on ne sait pourquoi, ni comment. Il n'en est pas plus intelligent; on ne cite ni ses écrits, ni ses travaux d'art; il vote pour le retour de ceux qu'il n'aspire qu'à pousser en avant, pour lui venir en aide à emplir ses poches; il espère bien s'en débarrasser au moment psychologique, les renvoyer là d'où

ils reviennent. C'est si facile de changer son étiquette, de la porter aux couleurs républicaines aujourd'hui, bonapartistes demain, royales après-demain, selon le vent des événements, selon la hausse ou la baisse du baromètre de l'opinion. Il y a longtemps que l'on a dit avec justesse: il n'y a que les bornes qui ne changent pas!

Si l'on danse encore dans quelques salons, on ne danse pas dans toutes les boutiques. Les affaires sont très-difficiles et l'ère de la prospérité n'est pas encore ouverte. Les bruits de la conversion du 5 0/0, et l'incertitude qui règne sur la forme de cette conversion, ajoutent encore au malaise général. Les rentiers sont inquiets, l'argent se cache, le travail n'en ira pas mieux.

J'ai publié la dernière fois de vous indiquant, dans les quelques lignes que je vous envoyais sur le concours agricole, quels étaient les animaux primés dans ce concours et à qui ils appartenaient.

L'espèce bovine était représentée par 78 sujets. C'est un bœuf durham charolais, rouan, âgé de 35 mois, pesant 823 kilogrammes, appartenant à M. Bellard, à Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre), qui a remporté le prix d'honneur. Celui attribué aux femelles a été remporté par une vache charolaise, blanche, âgée de 5 ans et 2 mois, pesant 854 kilogrammes, appartenant à M. Bignon fils, à Theneuille (Allier).

Les trois moutons ayant obtenu la même récompense, de la race des dishley berrichons, âgés de 23 mois, pesaient 1,074 kilogrammes, et appartenaient à M. Guidré, à Lavardines (Cher).

La gent porcine, enfin, était représentée par un porc normand yorkshire, blanc, femelle, âgé de 14 mois et 2 jours, pesant 317 kilogrammes (que de rillots!), appartenant à M. Legout, à Amencourt (Oise). A. P.

Faits divers.

La police de Paris a arrêté jeudi, rue du Champ-Maillard, une femme qui faisait subir à sa fille, une enfant de six ans, les plus horribles traitements.

Il n'est pas de supplice que cette mère dénaturée n'ait infligé à cette enfant: non contente de la frapper sans pitié et la priver de nourriture à ce point que la pauvre petite ramassait chez les voisins les croûtes de pain qu'elle trouvait à terre, elle la plongeait, au cœur de l'hiver, dans une cuve d'eau glacée et la laissait ensuite, vêtue d'une seule chemise, attachée dans un poulailler à claire-voie.

Après l'arrestation de la mère, la fille a été transportée dans un hospice, où son état exigera au moins deux mois de soins assidus.

Un terrible accident dû à l'imprudence est arrivé à Magerwyl (Suisse). Deux ouvriers faisaient sécher dans une forge des cartouches de dynamite. On devine le reste: la maison a volé en éclats; les deux verriers, une mère de famille et ses trois garçons de dix, onze et treize ans, ont été littéralement mis en pièces. A plusieurs centaines de pas, on trouvait des lambeaux de chair.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 3 mars 1879.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

LE VOYAGE EN CHINE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Labiche et Delacour, musique de BAZIN.

Au 3^e acte, DÉCOR NOUVEAU.

Distribution. — Henri de Kermoisan, M. Le Roy; Pompery, M. Rougé; Alidor de Rosenville, M. Boulanger; Maurice Frevat, M. Descamps; Bonneteau, notaire, M. Servat; Martial, M. Letellier; un garçon d'hôtel, M. Darmand; un domestique, M. Déma; Marie Pompery. M^{lle} Marguerite Nau; Berthe, M^{lle} Rita Lelong; M^{lle} Pompery, M^{lle} Dieudonné.

Baigneurs et baigneuses, matelots, mousses, etc.

Le spectacle commencera par :

LES CHARMEURS

Opéra-comique en 1 acte, paroles de A. de Leuven, musique de Ferdinand Poiss.

Distribution. — Bobin, maréchal-ferrant, M. Letellier; Julien, jeune paysan, M. Descamps; M^{lle} Michel, fermière, M^{lle} Dieudonné; Georgette, sa filleule, M^{lle} Thibault.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Prix des places : Fauteuils de balcon, d'orches-

tre, Loges, 4 fr.; Parquet, 2 fr. 50; Loge de MM. les Officiers, 2 fr. 50; etc.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS

BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

1^o De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs, — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2^o De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3^o L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4^o De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5^o De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6^o De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7^o De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.

8^o Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DES

Banques Départementales

62, RUE DE PROVENCE, PARIS.

Succursale de Saumur :

4, Place de la Bilange.

La Société générale des Banques Départementales a organisé dans ses succursales un service rapide pour l'achat et la vente à la Bourse de Paris, au comptant et à terme, de tous les fonds publics, moyennant le courtage de l'agent de change, soit 1,25 par 1,000 francs.

Dépêches télégraphiques affichées donnant 2 fois par jour les cours de la Bourse de Paris.

Les Banques Départementales se chargent de l'achat de Rente à terme par fraction depuis 500 fr. de Rente achetée pour 500 fr. de capital versé, et progressivement. — Placements avantageux. — Arbitrages lucratifs. — Conseils financiers donnés par correspondance. — Renseignements sur toutes les valeurs — Encaissement de tous coupons moyennant 25 centimes de commission par 100 francs.

Vérification des numéros sortis à tous les tirages. — Bourse spéciale des Valeurs non cotées avec tableau des offres et des demandes insérées gratuitement dans l'ÉPARGNE NATIONALE, le plus répandu de tous les journaux financiers.

On s'abonne à l'ÉPARGNE NATIONALE, organe de la Société (4 francs par an) en s'adressant à M. le Directeur de la succursale de SAUMUR, 4, Place de la Bilange.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux

« obtiennent mille guérisons par un, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée,

dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WUNZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUD. WUNZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,652 : 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalés-cière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 56 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoyez contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plauisgenet; BRÉHAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{lle} BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANSON-BUREAU, 65, place Rouge; COATIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉT, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Ligne de Poitiers - Saumur.

Départs de Saumur :

6 h. 30 m. matin. — 10 h. 30 m. matin.

1 — 10 — soir. — 4 — 45 — soir.

3 — 20 — — 10 — 10 — —

7 — 45 — — 11 — 50 — —

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :

5 h. 30 m. matin. — 10 h. m. matin.

12 — 10 — soir. — 4 — 40 — soir.

1 — 45 — — 9 — 10 — —

6 — 55 — — 11 — 20 — —

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 FÉVRIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	77 30	15	»	Crédit Foncier colonial	380	»	»	Canal de Suez	763 75	»	»
3 % amortissable	79 60	15	»	Crédit Foncier, act. 500 f.	750	»	»	Crédit Mobilier esp.	742 50	3 75	»
4 1/2 %	110 50	15	»	Obligations foncières 1877	377	»	»	Société autrichienne	325	»	50
5 %	109 72	»	70	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	675	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	503 80	»	50	Crédit Mobilier	472 50	2 50	»	Orléans	370	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	243	»	»	Crédit foncier d'Autriche	598 75	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	365 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	524	»	»	Est	700	»	»	Est	363 50	»	»
— 1865, 4 %	535	1	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1110	3 10	»	Nord	372 50	»	»
— 1869, 3 %	413	2	»	Midi	840	5	»	Ouest	366 25	»	»
— 1871, 3 %	403 75	»	25	Nord	1397 50	1	25	Midi	363 25	»	»
— 1875, 4 %	520	»	1	Orléans	1200	»	»	Paris (Grande Ceinture)	368	»	»
— 1876, 4 %	520	»	50	Ouest	775	»	3 75	Paris-Bourbonnais	374	»	»
Banque de France	3080	40	»	Compagnie parisienne du Gaz	1205	2 50	»	Canal de Suez	569	»	»
Comptoir d'escompte	760	»	»	C. gén. Transatlantique	519 75	1	25				
Crédit agricole	437 50	2 50	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 9 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

6 heures 45 minutes du matin, express-poste.

8 — 56 — — (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.

10 — 37 — — soir, omnibus (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.

8 — 21 — — omnibus.

9 — 10 — — express.

12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.

4 — 44 — — omnibus-mixte.

10 — 38 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
46^e ANNÉE (1878).

Prix du volume broché 7 fr. »
cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1878. — Le volume 1878 (46^e année), mis en vente le 5 décembre 1878.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris 7 fr. »

Départements 8 50

Etranger, suivant les conventions postales.

On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. POITVIN, 2 vol.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. FERDINAND DENIS et VICTOR CHAUVIN, illustrés par YAN DARGENT; 1 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 15 fr.
cart. doré sur tranche 18 fr.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.
On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DÈZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etudes de M^e VEILLET, successeur de M^e CHICOTEAU, notaire à Gizeux, et de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

A L'AMIABLE
En totalité ou par parties,

LA BELLE TERRE

DITE

LA FORÊT DE BENAIS

Communes de Benais, Restigné et Containvoir (Indre-et-Loire).

Consistant en pavillon de maître, logement de garde, deux fermes et deux étangs, terres labourables et bois pour la majeure partie.

Contenant 456 hectares en un ensemble.

S'adresser, pour traiter, à MM. VINET, propriétaire et maire, et DUPUY, propriétaire, demeurant à Courléon, et à M. FRANVILLE, propriétaire à Parçay;

Et, pour tous renseignements, à M^e CHICOTEAU, VIELLET et DENIEAU. (32)

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE
Hors d'inondation,
Rue de l'Hotel-Dieu, n° 1.
S'adresser à M. E. PIXSIS, même maison.

A VENDRE

VIN ROUGE
Récoltes 1877 et 1878.
S'adresser à M. POTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

AVANCES

et ouvertures de crédit de banque aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de février et mars.

Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

RHUMATISMES
Nouvelles guérisons sur des par le
SALICYLATE DE SOUDE
SCHLUMBERGER
31, rue de Valenciennes, PARIS.
Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres.

L'ARGENT

Propriété de MM. BERTHIER Frères, banquiers.
PARAIT TOUS LES SAMEDIS

Ce journal, absolument impartial et indépendant, n'accepte aucun article, aucune réclamation, aucune annonce payée.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS LES PLUS COMPLETS.
SEIZE PAGES DE TEXTE. — PUBLIE TOUS LES TIRAGES

Par an 4 francs

Les clients abonnés ont droit à l'encasement gratuit de tous coupons.
ENVOYER EN TIMBRES-POSTE OU MANDAT-POSTE
99, rue Richelieu, 99
PARIS

ON DEMANDE UN GARÇON

de quatorze à quinze ans.
S'adresser à M. E. SABATIER, rue Saint-Jean. (69)

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples; une ou deux applications suffisent le plus souvent. On le cause qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte, de 10 fr. à 50. Se défier des contrefaçons.

JOURNAL DU DIMANCHE

REGUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-des-Arts, 11, à Paris.
La collection se compose actuellement de 40 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
La volume broché pour Paris 3 fr. 50 c. pour les départements 4 fr.

Saumur, imprimerie P. GODET.
Certifié par l'imprimeur sous-signé.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,